

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien de lisières forestières riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

DES ZONES HUMIDES À PRÉSERVER

Les étangs de Boncourt-le-Bois forment un ensemble remarquable de milieux humides. La sensi-

bilisation des pêcheurs sera un atout pour garantir la présence régulière du Blongios nain, un oiseau exceptionnel sur le territoire. La présence de plantes rares est intimement liée à la gestion des niveaux d'eau de l'étang et des périodes d'assèchement temporaire assureront leur préservation. De plus, il conviendra de préserver cette zone de quiétude, en assurant notamment la protection des roselières et des forêts qui l'entourent.

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les prairies sont des milieux devenus très rares sur la commune de Boncourt-le-Bois. Le maintien d'un pâturage léger garantit leur préservation. Grâce à la plantation de haies, en s'appuyant notamment sur le réseau routier et les chemins, il est possible d'assurer la protection des berges des fossés dégradés, le renforcement des qualités paysagères, la connexion des massifs forestiers isolés et plus globalement l'amélioration de la biodiversité de cet ensemble agricole.

AVIS DE RECHERCHE

La Marsilée à quatre feuilles n'est pas un trèfle mais une fougère aquatique ! On la rencontre sur les bordures des étangs, dans les eaux calmes, peu profondes et ensoleillées. En forte régression en France, protégée au niveau national, elle n'a pas été revue sur le territoire depuis les années 1990. Elle est à rechercher au bord des étangs de la Plaine. Transmettez-nous vos observations !!



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr



BONCOURT-LE-BOIS

Plan Local de Biodiversité

Un vaste massif forestier comportant un réseau d'étangs et de zones humides exceptionnel pour le territoire (Etang Perroquin, Grand Etang du Bois)

Entre deux eaux



© Pierre Juillard

En bordure des étangs de Boncourt-le-Bois se développe une végétation de marais, où les hautes plantes herbacées côtoient le milieu aquatique. On rencontre ici un grand nombre d'insectes (dont des libellules) et d'amphibiens (crapauds, rainettes et tritons), ainsi que des plantes rares sur le territoire (Butome en ombelle, Scirpe maritime, Plantain d'eau à feuilles lancéolées ...). Leur maintien est lié aux variations du niveau de l'eau des étangs et ces milieux naturels assurent un rôle important de protection de la qualité de l'eau.

Dans les roseaux



© Marek Szepaniak

Le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. Typique des roselières parsemées de saules des bords d'étang, des gravières et des cours d'eau calmes, il se nourrit de petits poissons, d'insectes et d'amphibiens. La Côte-d'Or est un département important pour sa conservation en France. Menacé par la destruction des roselières, ses sites de reproduction sont pour la plupart localisés dans la plaine de Saône.

« qui coupe la langue des bœufs »



© Christian Fischer

Le Butome en ombelle est une plante des marais dont les feuilles possèdent des petites dents qui les rendent coupantes, en particulier pour les herbivores. Rare et protégée en Bourgogne, elle est menacée par la destruction des milieux humides, l'assèchement des plans d'eau et la forte fréquentation des berges. On ne la rencontre sur le territoire qu'en quelques secteurs de la Plaine (Gerland, Boncourt-le-Bois).

À RETENIR !

- **La forêt** un très vaste massif forestier, réservoir de biodiversité, présentant des secteurs riches en gros arbres
- **Les prairies bocagères*** un important témoin de l'élevage. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui menacées.
- **Les zones humides** un réseau d'étangs remarquable, d'intérêt régional
- Présence exceptionnelle de la **Potentille couchée**

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

	Forêts fraîches à Primevère		Végétation des mares
	Forêts de hêtres de Plaine		Végétation des cours d'eau et des bords de cours d'eau
	Boisements de saules		Végétation de hautes herbes bordant l'eau
	Lisières forestières humides		Végétation des étangs et des bords d'étangs



Végétation de hautes herbes bordant l'eau © Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HUMIDES		Potamot luisant / Potamogeton lucens L., 1753		Vulnérable	2008
		Potentille couchée / Potentilla supina L., 1753		En danger d'extinction	2008
		Jonc fleuri / Butomus umbellatus L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2003
		Blongios nain / Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Régionale	Préoccupation mineure	2018

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

Réseau hydrographique : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)

Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Direction de la Biodiversité et du Développement Durable

3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex

Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piroquette Cacaühète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

LES SITES REMARQUABLES DE BONCOURT-LE-BOIS

La commune de Boncourt-le-Bois, d'une superficie de 758 hectares, s'étend dans la plaine agricole de part et d'autre de l'auto-route A31.

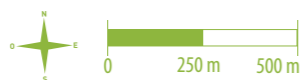
Dans sa partie Ouest se trouve une toute petite partie du vignoble du pied de Côte, prolongé par un ensemble de grandes parcelles agricoles et de prairies autour du domaine de la Berchère, contigu à l'aérodrome de Nuits-Saint-Georges.

A l'Est, s'étend le village entouré d'un large paysage de grandes cultures. Le vaste massif forestier, faisant partie de la Forêt de Cîteaux, comprend un important réseau d'étangs et de zones humides, dont l'étang Perroquin et le Grand étang du Bois.

Le réseau hydrographique* est constitué d'un petit chevelu de ruisseaux forestiers s'écoulant en direction de la Vouge et de quelques sources qui parsèment le territoire.

2 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Boncourt-le-Bois. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le vaste massif forestier de Boncourt et le Grand Étang du Bois jusqu'aux prairies de la Berchère, entretenues par pâturage. Répartis surtout dans la partie Est du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

- Cours d'eau
- Cultures
- Etangs
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Marais
- Plantations de peupliers
- Prairies
- Vignes
- Village

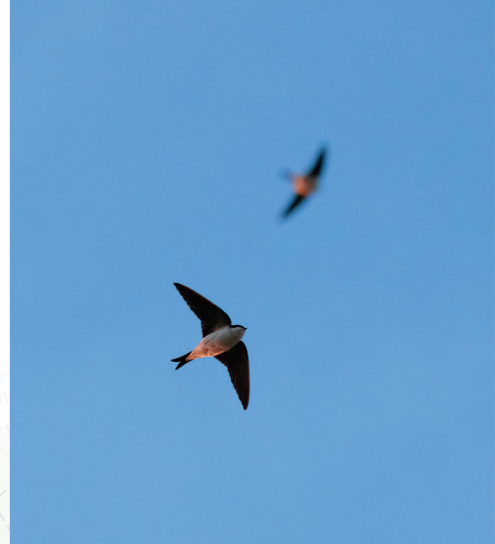


PRAIRIES DU CHÂTEAU DE LA BERCHÈRE Des prairies qui deviennent rares

Ce secteur de prairies pâturées et de petits boisements borde le cours du Fossé de l'Étang Goillot, et correspond à l'emplacement d'un étang encore présent au XIX^e siècle. Il constitue aujourd'hui le témoin d'un ensemble de milieux rares sur le territoire de Boncourt-le-Bois. Le Bruant jaune est un oiseau que vous pouvez observer ici.



© Andreas Trepte



© Sean Martin

AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. L'Hirondelle de fenêtre est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

La commune de Boncourt-le-Bois s'étend depuis le pied de la Côte viticole jusque dans la vaste Plaine agricole. Elle est traversée par deux cours d'eau principaux s'écoulant vers l'Est en direction de la Vouge. Tous les boisements, berges et zones humides qui bordent les cours d'eau sont à préserver ou à restaurer. Une part importante de la commune est couverte par le massif forestier de Cîteaux formant un vaste réservoir de biodiversité, comportant un réseau d'étangs. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Dans la partie Ouest, vaste paysage de grandes cultures, le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.

MILIEUX FORESTIERS ET ETANGS DE BONCOURT-LE-BOIS Des zones humides exceptionnelles

Les étangs de Boncourt-le-Bois qui se succèdent au sein de la vaste forêt de Cîteaux sont hérités de l'époque médiévale. Ils constituent ainsi à la fois un exceptionnel patrimoine naturel et historique. En été, quand le niveau d'eau est au plus bas, les berges vaseuses se couvrent d'une végétation basse comportant beaucoup de plantes rares comme l'exceptionnelle Potentille couchée.



© Guillaume Doucet